

Nous sommes trop près encore des saturnales pour que les dénégations puissent servir à quelque chose. Avant que l'effronterie des démentis fasse impression, il faut attendre.

C'était le bon temps ! On ne discutait point. Quand on avait cet insigne bonheur de dater de là ou même d'être obscur à ce point de n'avoir aucune date possible, ma foi, ou héritait directement des titres de noblesse abolis. On avait tous les droits et tous les privilèges. On était un RÉPUBLICAIN.

Beaugrade, assurément, mais qui n'était rien auprès de cet autre grade : TRAVAILLEUR !

Nous avons vu alors des gens qui se faisaient *travailleurs*, comme d'autres voiaient jadis le titre de baron ou le titre de vicomte pour fonder des sociétés en commandite.

Nous les avons tous vus, ces usurpateurs de la blouse !

C'était le bon temps.—Maintenant la *Resorme* se moque du cordonnier Chenu et soutient une polémique fort âcre contre deux pauvres diables d'agens qui croient avoir vu M. Caussidière auprès d'une barricade. La *Réforme*, qui aimait tant les cordonniers et les agens de police !

Maintenant le *National*,—le *National* et son supplément, le grondiose *National*, le *National* de 1834, le père de M. Duclerc, le cousin de M. Goudchaux, le frère de M. Bastiede, le neveu de M. Buchez, le parrain de M. Charras !—Maintenant, le *National* discoute. Hélas ! il se fait bon prince ! Ce roi va nous donner une charte, si l'on n'y prend garde ! Le voilà déjà qui revêt des allures bien modestes et qui défend sur le mode mineur, si favorable aux mélancoliques rêveries, les mérites méconnus de son gouvernement provisoire.

Nous vous attaquons parce que nous vous regardons comme les ennemis de la République.

Nous savons bien qu'il y a péril pour nous à défendre la République contre vous ; mais nous ne transigeons point avec ce péril.—Nous aussi nous avons notre vraie République, qui n'est point la vôtre. La République, à nos yeux, n'est pas une proie à partager, c'est un palladium à défendre.

C'est la liberté sous un gouvernement fort c'est l'ordre garanti par la liberté même.

C'est la fusion graduelle de tous les intérêts que vous avez mis en guerre par votre aveuglement funeste, et qui ne demandait qu'à s'unir.

C'est la *chase publique*, le droit commun et collectif de tous les citoyens, non point selon le rêve absurde du socialisme, mais suivant le bienfait du suffrage universel.

N'avez-vous pas dit déjà ou quel'qu'un d'entre vous au moins : " Le suffrage universel nous perdra ! "

Vous avez raison au fond ; c'est là votre adversaire le plus cruel. Mais vous avez tort dans la forme. Pourquoi employer le futur ? C'est chose faite. Le suffrage universel vous a ferrassés ; vous ne vous en relèverez point. (*L'Avenir National*.)

L'état de siège n'est pas l'état de guerre ; c'est un ordre de choses entre la liberté et le despotisme, qui transfère momentanément aux tribunaux militaires la connaissance des délits et des crimes qui appartiennent, en des temps réguliers, aux tribunaux civils.

L'Assemblée nationale ayant confirmé la condamnation des journaux au cautionnement et au droit de poste, et les ayant de plus soumis au code de septembre, revu et corrigé par elle, la suppression des journaux, quels que soient leurs torts, nous semble un acte utile et dangereux.

Supprimer les journaux hostiles, ultra révolutionnaires et anarchiques, c'est leur épargner une condamnation et priver ainsi la presse et le public d'un exemple salutaire et qui leur manque depuis cinq mois.

Supprimer les crieurs de journaux, malgré le cautionnement, le droit de poste, le nouveau code de la presse et l'état de siège, c'est abroger, par ordonnance de police, les derniers décrets de l'Assemblée nationale. Il valait mieux, en ce cas, supprimer les crieurs et la vente ambulatoire purement et simplement ; car, demander aux représentants du peuple des lois surabondantes, et dont on ne veut pas se servir, c'est manquer de respect à la souveraineté de la nation. (*La Liberté*.)

Dans cet amas de folies, qui forment les pièces justificatives de l'enquête, une pièce brille par son extravagance hors ligne, c'est celle qui commence en ces termes :

GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

" Le ministre de l'intérieur est autorisé à s'entendre avec Mme Georges Sand pour fournir des articles au *Bulletin de la République*. "

Vous l'avez lu ! Cela est écrit en toutes lettres et signé des consuls de la République française.

Tacite et Suétone ne nous ont pas appris que les *femmes célèbres* fussent chargées d'écrire les bulletins de l'empire : il restait apparemment quelque pudeur. (*Union*.)

Le *National* poursuit sa discussion sur la monarchie et la République ; mais la question s'est amoindrie : il s'agit cette fois de la monarchie constitutionnelle.

Nous comprenons une monarchie représentative, et aussi largement représentative qu'il soit possible. La monarchie constitu-

tionnelle a été un déguisement et une absorption de la liberté nationale ; c'est un leurre doctrinaire, où les peuples ne sauraient plus être pris. Nous sommes surpris que le *National* use ses subtilités de polémique autour de cette question désormais tranchée.

Liberté nationale—pouvoir national—unité potique.

Voilà la grande thèse sociale des temps présents. Hors de là, on se débat dans les sophismes ou dans les émeutes ; on meurt dans l'impuissance ou dans l'anarchie.

(*Idem*.)

—Le regard s'attriste et un profond sentiment de douleur saisit l'âme au spectacle que nous a offert avant-hier l'Assemblée nationale. Partout des passions frémisantes, des haines furieuses ; partout des accusations, des récriminations, quand, au dedans, le pays entier réclame le calme, de sages tempéramens, des réformes urgentes ; quand, au dehors, l'Europe fixe sur nous des yeux attentifs, inquiets même, toute prête à nous applaudir si nous savons faire taire les excitations de la colère, toute prête aussi à nous accabler d'un mépris mérité, si nous continuons d'user nos forces dans de stériles mais dangereux débats.

La paix ! voilà ce que chacun va répétant, tandis qu'au fond c'est une fausse paix, une boîteuse, pleine de guerres et de tempêtes comme l'autre d'Éole. Certes, nous manquerions à tous nos devoirs de publicistes, si nous hésitions un seul instant à faire entendre le cri de notre amère affliction, lorsque de pareilles choses se passent sous nos yeux. Quelle terrible responsabilité n'assument pas les hommes, représentants ou gouvernants, dynastiques de la veille ou républicains purs, tous quels qu'ils soient, qui osent se jouer ainsi des destinées de la France ! Comment ne songent-ils pas que ces débats sont le plus puissant aiguillon de l'insurrection ? Comment ne songent-ils pas qu'il est des choses auxquelles des années ne peuvent remédier, des blessures qu'aucun baume ne peut guérir, des convulsions contre lesquelles aucune science ne peut prévaloir ? (*L'Ère Nouvelle*.)

—Le *Moniteur du soir* se moque du bon sens public, au point de nous donner l'explication suivante des mesures militaires d'avant-hier :

" Ces rassemblemens de troupes avaient un motif *tout naturel*. Le général Cuny, récemment appelé au commandement de la garde mobile, n'avait pas encore passé les bataillons en revue, et comme plusieurs d'entre eux viennent de changer de caserne et de forts, il les a réunis sur les emplacements qu'ils devraient occuper en cas d'alerte. Après la revue, les gardes mobiles